Communiqué StopAmazon14:

« Obstination de la Mairie de Moult : vers le recours contentieux »

le 29/04/2021

C'est par courrier daté du 19 avril que les associations du collectif StopAmazon14 ont été informées par la Mairie de Moult qu'elle refusait de prendre en compte le recours gracieux qui lui était adressé. Elle refuse ainsi de revenir sur le permis de construire accordé le 11 janvier 2021 pour l'implantation d'un entrepôt Amazon.

Il s'agit pour le collectif StopAmazon14 d'une marque d'obstination de la part de la Mairie, totalement incompréhensible après le rassemblement de près de 150 personnes contre Amazon le Samedi 17 avril à Moult.

StopAmazon14 poursuit sa campagne contre Amazon à Moult, en s'engageant maintenant dans un recours contentieux aux côtés des Amis de la Terre.

Pour Hélène de StopAmazon14 : « La Mairie de Moult persiste dans son obstination à ne pas écouter les citoyen-ne-s. Face à l'absence de dialogue, nous sommes contraints aux recours juridiques ».

Pour David d'Attac14 : « Nous avons informé la Mairie des méfaits d'Amazon. C'est à croire que la destruction d'emplois comme de commerces de détail et de proximité, ou bien les conditions de travail ou bien encore l'évasion fiscale et le réchauffement climatique causé par la multinationale n'intéressent pas les élus de Moult ».

Fabrice, habitant de Moult : « Nous avons déposé à la Mairie un dossier sur Amazon à destination des élus, pour qu'ils ne puissent plus dire qu'ils ne savaient pas. Mais visiblement ils préfèrent s'enfermer dans l'ignorance ».

contact : stopamazon14@riseup.net

06.85.73.26.41

